

# GUIDE

## 44<sup>ème</sup> SESSION du CONGRES

21-23 mars 2023

### Table des matières

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Calendrier des réunions.....  | 2 |
| Informations pratiques.....   | 3 |
| Communication.....            | 6 |
| Événements en marge.....      | 6 |
| Services médicaux.....        | 7 |
| Services de restauration..... | 7 |
| Bureaux et téléphones.....    | 8 |

### INFORMATIONS ESSENTIELLES

- Les séances plénières ont lieu dans l'hémicycle du Parlement européen.
- Une carte de vote personnelle sera distribuée aux membres ayant le droit de vote et s'étant inscrits avant le 13 mars 2023 (18h00)
- Veuillez compter 15 à 20 minutes entre le Palais de l'Europe et l'hémicycle du Parlement Européen.
- Congress Connect – Votre outil d'enregistrement aux réunions, prises de paroles...
- Première session sans papier, aucun rapport ne sera imprimé



# Calendrier des réunions

## LUNDI 20 MARS 2023 (veille de la 44e session) - réunions tenues au Palais de l'Europe

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <b>Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux</b><br>Salle 6 – 9h30-10h30<br><b>EN/FR/DE/IT</b> | <b>Bureau de la Chambre des régions</b><br>Salle 8 – 9h30-10h30<br><b>EN/FR/DE/IT</b> |   |   |
| <b>Bureau du Congrès</b><br>Salle 9 – 10h45-12h15, 14h00-15h30<br><b>EN/FR/DE/IT</b>          |   |   |   |
| <b>Groupe PPE/CCE</b><br>Salle 9<br>15h45-17h45<br><b>EN/FR/DE/IT/TR</b>                      | <b>Groupe socialiste</b><br>Salle 8<br>15h45-17h45<br><b>EN/FR/DE/IT/TR</b>           | <b>Groupe GILD</b><br>Salle 6<br>15h45-17h45<br><b>EN/FR/DE/IT/TR</b> | <b>Groupe ECR</b><br>Salle 10<br>15h45-17h45<br><b>EN/IT/TR</b> |

**Réunion des secrétaires des délégations**  
Réunion d'information : Salle 11 – 15h40-16h20

## 44ème SESSION

### MARDI 21 MARS 2023

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>Commission de suivi</b><br>Salle 1 – 9h00-11h00<br><b>EN/FR/DE/IT/TR</b> | <b>Commission des questions d'actualités</b><br>Salle 9 – 9h00-11h00<br><b>EN/FR/DE/IT/TR</b> | <b>Comité de la gouvernance</b><br>Salle 5 – 9h00-11h00<br><b>EN/FR/DE/IT/TR</b> |
|---|---|--|

### Atelier sur la révision de la Charte urbaine européenne

Salle 1 – 11h15-12h30

**EN/FR/DE/IT/TR**

### EVENEMENTS

**8h30** Marché de solidarité pour la Türkiye - organisé conjointement avec l'Assemblée parlementaire et l'Amicale du personnel du CdE - Foyer de l'Hémicycle

**11h10** Inauguration : Marché de solidarité pour la Türkiye - Foyer de l'Hémicycle

**12h30** Interlude musical avec des interprètes traditionnels et pâtisseries nationales à l'occasion du Novruz (Représentation permanente de la République d'Azerbaïdjan) - Hall de l'Hémicycle

**13h00** "Le rôle des collectivités territoriales dans l'éducation à la citoyenneté démocratique" organisé par l'Organisation internationale de la francophonie et le Conseil de l'Europe - Salle 9, Palais de l'Europe (**en français uniquement**)

**Séance plénière**  
**Hémicycle du Parlement européen – 14h30-19h00**  
**EN/FR/DE/IT/TR**

### EVENEMENT

**20h00** Concert de musique classique sous les auspices de la présidence islandaise du Comité des Ministres - Cathédrale Notre-Dame, Strasbourg (fermeture des portes à 20h00)

### MERCREDI 22 MARS 2023

|  |   |
|--|---|
| <b>Séance plénière de la Chambre des pouvoirs locaux</b><br>Salle 1- 9h30-12h30<br><b>EN/FR/DE/IT/TR</b> | <b>Séance plénière de la Chambre des régions</b><br>Salle 9 – 9h30-12h30<br><b>EN/FR/DE/IT/TR</b> |
|--|---|

**Séance plénière**  
**Hémicycle du Parlement européen - 14.00-19.30**  
**EN/FR/DE/IT/TR**

### EVENEMENT

**12h30** Témoignages de prisonniers de guerre ukrainiens et de leurs familles (délégation nationale ukrainienne et ministère des Affaires étrangères d'Ukraine) – Foyer de l'hémicycle du Conseil de l'Europe

### JEUDI 23 MARS 2023

**Séance plénière**  
**Hémicycle du Parlement européen – 9h30-13h00**  
**EN/FR/DE/IT/TR**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Séances plénières dans l'hémicycle du Parlement européen (PE)

→ Les séances plénières de la 44<sup>e</sup> session se tiendront dans l'hémicycle du Parlement européen. Veillez à prévoir entre 15 et 20 minutes pour vous rendre du Palais de l'Europe à l'hémicycle du PE afin que les séances plénières puissent commencer à l'heure.

Les sièges sont attribués par ordre alphabétique. Le plan sera disponible aux tables d'inscription devant l'hémicycle du PE.

→ La passerelle entre le PE et le Conseil de l'Europe sera ouverte les mardi 21 et mercredi 22 mars de 13h30 à 20h et le jeudi 23 mars de 8h30 à 14h. L'accès au PE sera accordé aux représentants du Congrès et à leurs suppléants dûment mandatés, aux secrétaires des délégations, aux conseillers, aux orateurs invités, au Secrétariat du Congrès, aux délégués jeunes, aux partenaires, aux observateurs et aux membres honoraires.

→ Une carte de vote spécifique compatible avec le système de vote du Parlement européen sera distribuée à chaque membre du Congrès disposant d'un droit de vote. Les secrétaires des délégations recevront ces cartes de vote le 20 mars lors de la réunion des secrétaires de délégations (15h40 - 16h20). Si votre secrétaire de délégation n'a pas assisté à la réunion, votre carte de vote sera disponible à l'entrée de l'hémicycle du PE.

**Cette carte de vote ne sera nécessaire que pour les séances plénières. Les votes des autres réunions se feront exclusivement en ligne avec KUDO.**



Comment fonctionne le système de vote dans l'hémicycle du Parlement européen ?

- 1) Lorsqu'un vote est ouvert, insérez votre carte de vote du PE dans le système
- 2) Pour voter, vous devez choisir l'un des trois boutons :
  - Vert : Oui
  - Blanc : Abstention
  - Rouge : Non

## Badges du Congrès

Les membres du Congrès qui n'ont pas encore obtenu de nouveau badge sont priés de se faire photographier à l'Unité Accréditation pour obtenir leur badge, qui sera délivré pendant la session. L'Unité Accréditation se trouve dans le hall principal du Palais, au rez-de-chaussée.

Les titulaires du statut de partenaire et les invités recevront un badge sans photo pour toute la durée de la session. Les portes sont actionnées en plaçant le badge sur le lecteur (badge photo) ou en faisant glisser le badge (badge sans photo).

Compter 15-20 min  
entre le Palais de  
l'Europe et  
l'hémicycle du PE

Nouvelle carte de  
vote spécifique  
compatible avec  
l'hémicycle du PE

Ouverture de la  
passerelle entre le  
PE et le CdE :  
21 mars + 22 mars  
de 13h30 à 20h et  
23 mars de 8h30 à  
14h.

**HEURES  
D'OUVERTURE DE  
L'UNITÉ  
ACCREDITATION :**

**20 mars :** 7h30-13h et  
14h-17h30

**21 mars :** 7h30-17h30

**22 mars :** 7h30-17h30

**23 mars :** 7h30-12h

## Registres de présence

Les registres de présence sont placés à l'entrée de l'hémicycle du PE, une demi-heure avant l'ouverture des débats. Pour la session plénière et les sessions des chambres, la liste de présence est établie par ordre alphabétique. Chaque représentant doit émarger à côté de son nom. **Veillez noter qu'un suppléant dûment mandaté pour remplacer un représentant doit apposer sa signature à côté du nom du représentant.** Pendant la session des chambres, le nom du suppléant apparaîtra également à côté de celui du représentant remplacé, à moins que le suppléant ne remplace un membre de l'autre chambre. Dans ce cas, veuillez émarger à la fin du registre de présence. Les délégués jeunes doivent également émarger un registre.

## Documents de session

Le Congrès souhaite réduire son impact environnemental en s'engageant dans une transition numérique.

Afin de soutenir sa philosophie de responsabilité environnementale, le Congrès tiendra sa première session SANS PAPIER.

Seuls l'ordre du jour, le guide de la session et la compilation des résumés des rapports seront imprimés et disponibles devant l'hémicycle du Parlement européen et les salles de réunion.

## Dépôt d'une proposition

Les délégués qui souhaitent déposer une proposition peuvent le faire en l'envoyant sous format électronique, en anglais ou en français, à l'adresse [congress.session@coe.int](mailto:congress.session@coe.int). Les propositions jugées recevables sont publiées et soumises au Bureau pour examen (article 27 des Règles et procédures). Conditions de recevabilité : Les propositions doivent être déposées par au moins 20 délégués d'au moins quatre délégations nationales, par 20 délégués jeunes ou par un groupe politique, porter sur toute question relevant de la compétence du Congrès et ne pas dépasser 300 mots.

## Dépôt d'un mémoire

Les délégués qui souhaitent déposer un mémoire peuvent le faire en l'envoyant sous format électronique, en anglais ou en français, à l'adresse [congress.session@coe.int](mailto:congress.session@coe.int). Les propositions ne doivent pas dépasser 200 mots, doivent avoir recueilli les signatures d'au moins 20 délégués appartenant à au moins quatre délégations nationales ou de 20 délégués jeunes et doivent porter sur des sujets relevant de la compétence du Congrès. Les mémoires que le Président du Congrès juge recevables doivent être publiés (article 28).

## Dépôt d'un amendement ou d'un sous-amendement

Les amendements doivent être déposés au plus tard à 10h, 7 jours avant le jour où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent. Les amendements doivent être signés par 5 délégués d'au moins 2 délégations nationales pour les textes examinés en séance plénière ou par 5 délégués d'au moins 2 délégations nationales siégeant dans une chambre pour les textes examinés dans cette chambre.



[Lien direct vers  
Congress Connect  
\(inscription aux  
débats...\)](#)



Les rapports soumis  
sont uniquement  
disponibles en ligne,  
accès direct via ce  
QR code :



## Prendre la parole lors d'un débat

Chaque délégué (représentant, suppléant dûment mandaté, membre honoraire, partenaire du Congrès ou délégué jeune) peut prendre la parole lors d'un débat. L'inscription des orateurs pour les débats se fait directement dans Congress Connect ou auprès du Secrétariat du Service de la Séance à droite de la tribune Présidentielle.

### *Temps de parole appliqués lors des débats – (Article 30, paragraphes 6 et 7, des Règles et procédures du Congrès)*

#### **6. Le temps de parole est limité comme suit :**

- a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
- b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
- c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
- d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
- e. présidents de commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
- f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
- g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.

**7. Selon le temps disponible**, le président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer. Lorsque les orateurs n'ont pas tous la possibilité de s'exprimer, le président devrait donner la priorité aux orateurs s'exprimant au nom de leur délégation nationale (en particulier pour les délégations dont les membres n'ont pas encore pris la parole) ou de leur groupe politique.

## Poser une question à un orateur invité

L'ordre du jour de la session donne la liste des rapporteurs et des orateurs invités. **Vous devez déposer votre question directement dans Congress Connect.** Si nécessaire, le Secrétariat sera à votre disposition dans la salle de réunion pour vous aider à vous inscrire.

## Transports publics à Strasbourg

La CTS (Compagnie des Transports Strasbourgeois) a mis en place des tickets sans contact et rechargeables sur le réseau des transports publics de Strasbourg. Les tickets à usage unique ne sont plus valides. Les nouveaux tickets sont disponibles et peuvent être rechargés (jusqu'à 10 trajets individuels) aux distributeurs automatiques sur les quais, ainsi que dans les points de vente de la CTS et les distributeurs du Crédit Mutuel. Afin d'éviter d'effacer et de perdre les trajets restants, ne rechargez le ticket sans contact que lorsque tous les trajets ont été utilisés. Ne jetez pas le ticket sans contact, rechargez-le ! Le ticket doit être validé au début de chaque trajet ou correspondance, soit dans le bus, soit à un arrêt de tram.

## Bureau des finances

**Horaires d'ouverture :**

**20 mars :** 15h-17h

**21 et 22 mars :**

8h30-12h30/14h-17h

**23 mars :** 8h30-12h

**Nicolai GLOUKHOV, Chef de l'Unité,  
Alexandre EICHWALD,  
Stéphanie ADDO,  
Bureau 1.035 / Tél. : 3847**

## SORTIE DU PALAIS DE L'EUROPE APRES 20H :

Les portes du hall principal du Palais de l'Europe sont fermées à 20h (ou après un événement spécifique).

Après 20h, il est possible de sortir par le niveau -1 [moins 1] en utilisant l'ascenseur 5.

# COMMUNICATION

## SOYEZ CONNECTÉ ! SOYEZ PROACTIF ! SOYEZ VISIBLE !

Renforcez votre présence sur les médias en ligne et faites entendre votre voix politique, en donnant à votre travail – et à celui du Congrès – une plus large accessibilité au moyen d'un ensemble d'outils de communication faciles à utiliser mis à votre disposition par le Congrès. Ces outils vous permettront de faire connaître à l'échelle internationale votre action au sein du Congrès. Ils peuvent également servir à vos propres fins de communication dans votre pays.

### Actualités du Congrès

Consultez notre page d'accueil pour les dernières actualités du Congrès : [www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress)

APPLICATION POUR SMARTPHONE ET LETTRE D'INFORMATION

L'application [COE CongressApp](#) vous permet de suivre les actualités sur votre smartphone – au moyen de notifications – ainsi que des informations sur les membres du Congrès et les textes adoptés. La [lettre d'information](#) propose un résumé hebdomadaire des actualités du Congrès.

### Réseaux sociaux

Tenez-vous au courant de toutes nos actualités en suivant nos réseaux sociaux : taguez-nous sur Twitter et faites-nous partager vos expériences !

Twitter : [www.twitter.com/COECongress](http://www.twitter.com/COECongress) - @COECongress - #CoECongress

Chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/user/CouncilofEurope> (Playlist du Congrès)

Flickr : [www.flickr.com/photos/council\\_of\\_europe/albums](http://www.flickr.com/photos/council_of_europe/albums)

### Ressources vidéo

Assistez aux débats en direct lors des sessions du Congrès, dans la langue originale et dans les langues d'interprétation, et découvrez nos activités et nos projets sur [www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress) ou notre chaîne YouTube <https://www.youtube.com/user/CouncilofEurope> (Playlists du Congrès)

### MediaBox du Congrès

Renforcez la visibilité de vos travaux durant les sessions et les grandes conférences : le MediaBox est un studio professionnel créé pour enregistrer des interviews et permettre ainsi la diffusion en direct et à l'échelle internationale de vos travaux au sein du Congrès.

## EVENEMENTS CONNEXES

### Mardi 21 mars 2023

**8h30** OUVERTURE dans le foyer de l'hémicycle du Palais de l'Europe :

Marché solidaire en aide à la Turquie, organisé conjointement avec l'Assemblée parlementaire et l'Amicale du personnel du Conseil de l'Europe

**11h10** Inauguration : Marché solidaire pour la Turquie (organisé conjointement avec l'Assemblée parlementaire et l'Amicale du personnel)

**12h30** Interlude musical, avec un spectacle traditionnel et des pâtisseries nationales à l'occasion de Novruz (Représentation permanente de la République d'Azerbaïdjan)

**13h** « Le rôle des collectivités locales et régionales dans l'éducation à la citoyenneté démocratique » (Organisation Internationale de la Francophonie et le Conseil de l'Europe) – Salle 9, Palais de l'Europe

**20h** Concert de musique classique sous l'égide de la Présidence islandaise du Comité des Ministres – cathédrale Notre-Dame, Strasbourg (inscription requise via le lien figurant dans l'invitation) – les portes ferment à 20h.

### Mercredi 22 mars 2023

**12h30** - Témoignages de prisonniers de guerre ukrainiens et de leurs familles (délégation nationale ukrainienne et ministère des Affaires étrangères d'Ukraine) – Foyer de l'hémicycle du Conseil de l'Europe



### WiFi du Parlement Européen

Nom du réseau wifi :

**SSID EP\_Visitors**

Nom d'utilisateur : **coe**

Password : **\*Mar2023\***

### Mardi 21 mars

**11h10** Inauguration : **Marché solidaire pour la Turquie** (organisé conjointement avec l'Assemblée parlementaire et l'Amicale du personnel)

**20h Concert de musique classique à la Cathédrale**

Après la séance, prendre la sortie principale du Parlement Européen et prendre la ligne de tram E direction Campus d'Illkirch, sortir à la station République, prendre la ligne F direction Comtes, sortir à Broglie (1 arrêt), puis 5-10 minutes de marche jusqu'à la Cathédrale.

### Mercredi 22 mars

**12h30** - Témoignages de prisonniers de guerre ukrainiens et de leurs familles (délégation nationale ukrainienne et ministère des Affaires étrangères d'Ukraine) – Foyer de l'hémicycle du Conseil de l'Europe

# SERVICES MEDICAUX

Les consultations et les rendez-vous médicaux seront pris en charge à l'infirmierie du Palais de l'Europe à partir de 8h30 tous les jours. Le service médical est situé dans le hall de l'entrée principale. En cas d'urgence lors d'une session plénière (Parlement européen), les soins seront dispensés sur place.

## Recommandations concernant la covid

### 1. Mesures de prévention

Sans être obligatoire, le port d'un masque FFP2 ou chirurgical est recommandé, en particulier pour les personnes à risque, dans les Chambres et les salles de réunion (en raison de l'absence de distanciation physique), ainsi que dans les lieux très fréquentés ou les espaces confinés où les règles de distanciation ne peuvent pas être respectées.

### 2. Consignes en cas de symptômes

Si vous présentez des symptômes pouvant évoquer une infection à covid (fièvre, rhume, mal de gorge, toux, perte du goût/de l'odorat...) :

#### Dans les bâtiments du Conseil de l'Europe

- Portez un masque ;
- Si vous ne présentez pas de symptômes graves, veuillez vous adresser au service médical ;
- En cas de symptômes graves, restez où vous êtes et appelez ou demandez à quelqu'un d'appeler le 3300 à partir d'une ligne fixe et non d'un téléphone portable. Attendez les consignes et l'assistance des agents de sécurité incendie du Conseil de l'Europe, qui informeront le service médical.
- Informez :
  - votre secrétaire de délégation
  - Mme Imogen Hattenville (03 90 21 41 58) ou Mme Delphine Weisshaupt (03 88 41 31 94), qui informeront le service médical du CdE.
- Un examen médical et un test antigénique SARSCOV2 seront effectués au Service médical.

#### Hors des bâtiments du CdE

- NE VENEZ PAS AU CdE
- Isolez-vous immédiatement : dans votre chambre d'hôtel ou tout autre lieu d'hébergement
- Veuillez contacter dès que possible :
  - SOS Médecins (médecin de garde – 24 h sur 24) : Tél. 3625 ou 03 88 75 75 75
  - SAMU (service d'urgence) en cas de symptômes graves : Tél. 15 ou 112

# SERVICES DE RESTAURATION

## Horaires d'ouverture :

### Bar du Parlement européen

Mardi 21 mars 14h-19h30

Mercredi 22 mars 14h-19h30

Jeudi 23 mars 8h30-13h

### Conseil de l'Europe - Bar des Parlementaires

Lundi 20 mars 13h-18h

Mardi 21 mars 8h-14h30

Mercredi 22 mars 8h-14h30.

### Conseil de l'Europe - Bar des 12 Étoiles

Du lundi au vendredi

Café et viennoiseries à partir de 8h

Snacks chauds et froids de 12h à 14h

Fermeture à 15h

Le numéro de téléphone pour joindre l'infirmierie est le 3300 ou le 2442 depuis un téléphone fixe ou le 0033 3 88 41 33 00 depuis un téléphone portable.

**Parlement Européen :  
une infirmerie se  
trouve à l'arrière de la  
Présidence. En cas de  
malaise merci d'en  
informer un huissier ou  
un membre du  
Secrétariat**

Plus de  
recommandations sur la  
covid sur le site web de  
la 44<sup>e</sup> Session du  
Congrès



### Restaurant Bleu – Conseil de l'Europe

Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h30

### Self-service – Conseil de l'Europe

Du lundi au jeudi

Repas chauds servis de 12h à 14h

# BUREAUX ET TELEPHONES

|   | Bureaux | Tél. |
|---|---------|------|
| <b>PRÉSIDENTE DU CONGRÈS</b>                |         |      |
| Leendert VERBEEK, Président du Congrès      | 1.042   |      |
| Secrétariat : Elizaveta FADEEVA             | 1.044   | 5196 |
| <b>CHAMBRE DES POUVOIRS LOCAUX</b>          |         |      |
| Bernd VÖHRINGER, Président                  | 1.037   |      |
| Stéphanie POIREL, Secrétaire exécutive      | 6.063D  | 5184 |
| <b>CHAMBRE DES RÉGIONS</b>                  |         |      |
| Harald SONDEREGGER, Président               | 1.052   |      |
| Dmitri MARCHENKOV, Secrétaire exécutif      | 6.023   | 3844 |
| <b>SECRÉTAIRE GÉNÉRAL</b>                   |         |      |
| Mathieu MORI, Secrétaire général du Congrès | 1.046   |      |
| Secrétariat : Ermioni KEFALLONITOU          | 1.044A  | 2205 |
| <b>DIRECTEUR</b>                            |         |      |
| Rafael BENITEZ, Directeur                   | 1.046   |      |
| Secrétariat : Elizaveta FADEEVA             | 1.044   | 5196 |
| <b>ADMINISTRATION, FINANCES</b>             |         |      |
| Nicolai GLOUKHOV, Chef de l'Unité           | 1.033   | 5428 |
| Alexandre EICHWALD                          | 1.035   | 5321 |
| Stephanie ADDO                              | 1.035   | 3847 |
| <b>ACTIVITES STATUTAIRES</b>                |         |      |
| Stéphanie POIREL                            | 6.063D  | 5184 |
| <b>COMMISSION DE SUIVI</b>                  |         |      |
| Svitlana PEREVERTEN                         | 6.063B  | 6427 |
| Guillaume LOISEAU                           | 6.063C  | 6395 |
| <b>OBSERVATION DES ELECTIONS</b>            |         |      |
| Mathilde GIRARDI                            | 6.063   | 4429 |
| <b>COMMISSION DES QUESTIONS D'ACTUALITE</b> |         |      |
| Maren LAMBRECHT                             | 6.050   | 4778 |
| Inge HANNON                                 | 6.063A  | 2819 |
| <b>COMMISSION DE LA GOUVERNANCE</b>         |         |      |
| Roman CHLAPAK                               | 6.055   | 3573 |
| <b>COOPÉRATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES</b> |         |      |
| Dmitri MARCHENKOV, Chef de la division a.i. | 6.023   | 3844 |
| <b>Relations institutionnelles</b>          |         |      |
| Sabine ZIMMER, Cheffe de l'Unité            | 6.024   | 2597 |
| <b>Activités de coopération</b>             |         |      |
| Marité MORAS                                | 6.027   | 2233 |
| <b>Relations extérieures</b>                |         |      |
| Irina SAHAKYAN-VETTER                       | 6.021   | 5493 |

## Délégués Jeunes 2023

La liste des Délégués Jeunes  
2023 est disponible en scannant  
le QR code ci-dessous



### Service de la séance

Dolores RÍOS TURÓN,  
Secrétaire du Bureau  
Bureau 1.087-89 / Tél. : 3097

#### Session/Délégations nationales :

Delphine WEISSHAUPT,  
Bureau 1.081 / Tél. : 3940

Imogen HATTENVILLE, Bureau  
1.081 / Tél. : 3096

Nata CHIKOVANI (Délégués  
jeunes), Bureau 1.081 / Tél. :  
4636

#### Bureau du Congrès

Katyana VASILEVA, Bureau  
1.083-85 / Tél. : 5194

Yann PRIVAT, Bureau 1.083-85  
/ Tél. : 4283